

Fiche de données de sécurité

1 - Identification du Produit et de la Société

Nom du Produit : MX222
Code Produit : référence : MX222M010MEWA
A2S Analytical Standard Solutions
284 rue Blaise Pascal
33127 St Jean d'Ilac
Tél : 09.66.95.05.49

2 - Identification des Dangers

Classement de la substance ou du mélange

Selon le règlement (EC) 1272/2008
Liquides inflammables (Catégorie 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 1)
Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3)
Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3)
Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3)
Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.

Facilement inflammable. Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Contenu d'étiquette

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger
rapport(s) de risque

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes

Mesure(s) de prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P307 + P311 EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symbole(s) de danger

F Facilement inflammable

Xn Nocif

T Toxique.

Phrase(s) R

R11 Facilement inflammable.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Phrase(s) S

S 7 Conserver le récipient bien fermé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Autres dangers - aucun(e)

3 - Informations sur les Composants

Nom du Produit	Numéro CAS	N° CEE	Numéro d'Index
Azoxystrobin	131860-33-8	n.d.	n.d.
Cyanazine	21725-46-2	244-544-9	n.d.
Cyproconazole	94361-06-5	n.d.	n.d.
Difenoconazole	119446-68-3	n.d.	n.d.
Dimefuron	34205-21-5	251-879-4	n.d.
Epoxiconazole	106325-08-0	406-850-2	n.d.
Fenpropidin	67306-00-7	n.d.	n.d.
Fenuron	101-42-8	202-941-4	n.d.
Fluometuron	2164-17-2	218-500-4	n.d.
Imazaquin	81335-37-7	n.d.	n.d.
Iprovalicarb	140923-17-7	n.d.	n.d.
Isoproturon	34123-59-6	251-835-4	n.d.
Isoxaben	82558-50-7	407-190-8	n.d.
Methabenzthiazuron	18691-97-9	242-505-0	n.d.
Metoxuron	19937-59-8	243-433-2	n.d.
Neburon	555-37-3	209-096-0	n.d.
Paclobutrazol	76738-62-0	n.d.	n.d.
Propazine	139-40-2	205-359-9	n.d.
Pymetrozine	123312-89-0	n.d.	n.d.
Secbumeton	26259-45-0	247-554-1	n.d.
Siduron	1982-49-6	217-844-2	n.d.
Simazine	122-34-9	204-535-2	n.d.
Tebuthiuron	34014-18-1	251-793-7	n.d.
Terbumeton	33693-04-8	251-637-8	n.d.
Terbutylazine	5915-41-3	227-637-9	n.d.
Terbutylazine desethyl	30125-63-4	n.d.	n.d.
Trichlorfon	52-68-6	200-149-3	n.d.
Méthanol	67-56-1	200-659-6	603-001-00-X

Solution à concentration variable comprise entre 0,01µg et 2000µg/ml/molécule

4 - Mesures de Premiers Secours

PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Si pas de souffle donner la respiration artificielle Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

En cas de début d'incendie, utiliser de la mousse ou du CO₂. Pour des incendies plus importants, appliquer de l'eau le plus rapidement possible. Utiliser de grandes quantités d'eau sous forme de brume ou de pulvérisation

; jets bâtons inefficaces. Noyer les containers concernés avec de grandes quantités d'eau

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Autres informations

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précaution pour garantir la sécurité de la manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûres

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Protection faciale et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de

protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme liquide

Données de sécurité

pH donnée non disponible

Point de fusion donnée non disponible

Point d'ébullition non disponible

Point d'éclair donnée non disponible

Température d'inflammation donnée non disponible

Limite d'explosivité inférieure donnée non disponible

Limite d'explosivité supérieure donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter

Des chlorures d'acide, Anhydrides d'acide, Oxydants, Métaux alcalins, Agents réducteurs, Acides

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 5.628 mg/kg

CL50 Inhalation - rat - 4 h - 64000 ppm

DL50 Dermale - lapin - 15.800 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Peau - lapin - Irritation de la peau - 24 h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - lapin - Irritation des yeux - 24 h

Sensibilisation du système respiratoire ou de la peau

donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

Danger par aspiration

donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Toxique en cas d'inhalation. Peut irriter le système respiratoire.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion.

Peau Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.

Yeux Peut provoquer une irritation des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

L'alcool méthylique peut être fatal ou causer une cécité si avalé, Ne peut pas être rendu non-toxique., Les effets dûs à l'ingestion peuvent inclure:; Nausée, Migraine, Vomissements, Troubles digestifs, Vertiges, Faiblesse, désorientation, Somnolence, Perte de conscience, Peut provoquer des convulsions.

Information supplémentaire

RTECS: PC1400000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Toxicité**

Toxicité pour le poisson

CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 19.000,00 mg/l - 96 h

CL50 - Cyprinus carpio (Carpe) - 36.000,00 mg/l - 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.

CE50 - Daphnia magna - 24.500,00 mg/l - 48 h

CE100 - Daphnia magna - 10.000,00 mg/l - 24 h

Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

donnée non disponible

Autres effets nocifs

donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de post combustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Se conformer aux réglementations fédérales de l'état et locales sur l'environnement. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR/RID**

Numéro ONU: 1230 Classe: 3 (6.1) Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition: MÉTHANOL

IMDG

UN-Number: 1230 Class: 3 (6.1) Packing group: II EMS-No: F-E, S-D

Proper shipping name: METHANOL

Marine pollutant: No

IATA

UN-Number: 1230 Class: 3 (6.1) Packing group: II

Proper shipping name: Methanol

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

16. AUTRES DONNÉES

Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3

Acute Tox. Toxicité aiguë

Flam. Liq. Liquides inflammables

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

F Facilement inflammable

T Toxique

R11 Facilement inflammable.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Autres informations

GARANTIE

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs en suivant les dispositions mises en œuvre suite à la démarche Qualité du Laboratoire de Fabrication. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société **A2S**, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Signature Melle RAYMOND

Resp.Laboratoire



LIMITE DE RESPONSABILITÉ

A utilisation exclusive pour la recherche et le développement ; ne pas utiliser à des fins pharmaceutiques.

Pour tout renseignement complémentaire consulter le site suivant : <http://sitem.herts.ac.uk/aeru/iupac/>